

Deux Tourangeaux misent sur le Segway



Nicolas Anton et Rémi Cassabe ont créé une société pour proposer des balades touristiques en Segway, à Tours, Loches et Amboise.

(Photo NR, Armandine Penna)

Comment avancer quatre fois plus vite qu'un piéton, sans faire de bruit, sans trop polluer, sans monter ni sur un vélo, ni sur une trottinette ?

En grimant sur un engin électrique nommé Segway, inventé en 2001 par un Américain futé, Dean Kamen, à qui l'on doit déjà la pompe à insuline portable.

Cette espèce de vélo sans pédale, qui avance à l'aide d'une batterie électrique et suit tous les mouvements du corps du pilote, grâce à un gyroscope, a beaucoup plu à Nicolas Anton et à Rémi Cassabe. Début janvier, ces deux trentenaires, qui se trouvaient tous les deux « à un carrefour sur le plan professionnel », ont créé une petite entreprise de location de Segway, basée à La Croix-en-Touraine.

Depuis le début de la semaine, ils proposent plusieurs balades touristiques de deux heures en Segway, dans les rues du Vieux-Tours, d'Amboise et de Loches.

Le Segway se branche sur une prise électrique 220 V, son autonomie est de... 35 km et il peut avancer jusqu'à 20 km/h ! Rémi et Nicolas ont investi dans sept machines, vendues 6.899 € TTC pièce : « A l'usage, ça ne coûte plus rien. Nous misons sur cette évolution des villes : moins de voitures, plus de place aux modes de déplacements alternatifs, qui n'utilisent pas de pétrole. »

Deux conditions pour embarquer : peser plus de 45 kg et être âgé de seize ans minimum.

M.Ba.

Réservations par téléphone au 02.47.30.95.35. Le site Internet www.freemove.fr sera lisible dès la mi-avril. 25 € (formule découverte), 45 € (formule visites, deux à quatre personnes), 40 € (groupe de cinq personnes). Balades à Tours, le dimanche, de 14 h à 19 h, au départ du pont Wilson, à l'angle de la bibliothèque municipale. Autres lieux, jours et horaires sur demande.